

Santé pour tous - Taïwan peut aider

Appel pour soutenir la participation de Taïwan à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et à l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS) en 2019

« La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques sa condition économique ou sociale. » - Charte de l'OMS

« Nous nous engageons à ne laisser personne de côté dans cette quête collective (réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030). » - Résolution A/RES/70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies

En 2017 et 2018, Taïwan n'a pas reçu l'invitation à assister à l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS) à titre d'observateur. Ses efforts pour prendre part aux travaux liés à l'AMS et à l'OMS ont malgré tout gagné la reconnaissance et le soutien d'un nombre croissant de pays, qui lui viennent en aide à travers des actions concrètes. Nous continuerons à oeuvrer pour assurer la santé et le bien-être des 23 millions de Taïwanais, mais aussi de l'humanité tout entière.

Pourquoi l'OMS devrait-elle inclure Taïwan?

S'agissant la prévention et la lutte contre les maladies infectieuses transnationales, les politiques de plus en plus ouvertes en matière de frontières et d'immigration ont créé de nouveaux défis. Seule une coopération plus étroite et plus complète entre les pays à travers le monde peut assurer avec efficacité la santé et le bien-être de l'ensemble des êtres

humains. Taïwan se situe au carrefour de la région Indo-Pacifique, où les entrées et sorties de personnes et de biens sont fréquentes. La nécessité de prévenir les risques épidémiques s'y fait grandement ressentir. Néanmoins, le fond politique ne permet pas la pleine participation de Taïwan aux réunions techniques, mécanismes et activités de l'OMS.

La réunion de consultation et d'information de l'OMS sur la composition des vaccins antigrippaux pour la saison grippale 2019-2020 dans l'hémisphère nord, en est un bon exemple. Pour cet événement tenu à Pékin au mois de février dernier, l'OMS n'a envoyé à Taïwan sa lettre d'invitation que la veille de la conférence, alors que le gouvernement taïwanais a soumis sa candidature le 3 janvier 2019. Un moyen technique pour l'empêcher de se faire représenter à cette réunion.

Privilégiant les considérations politiques au détriment du professionnalisme, cette démarche a fait de Taïwan une brèche et une faille potentielles dans le domaine de la santé et sécurité, en l'occurrence, dans la prévention et le contrôle des maladies infectieuses transnationales. En 2003, lors de l'éclatement de l'épidémie de SRAS, Taïwan n'a pas pu bénéficier en temps opportun de l'assistance de l'OMS, d'où de nombreux victimes innocents. Au lieu de permettre à cet incident douloureux de se répéter, la communauté internationale devrait y faire face et défendre le droit des Taïwanais de participer, sur un pied d'égalité avec tous les peuples du monde entier, au système international de prévention des épidémies.

Taïwan, autrefois bénéficiaire d'aide au développement, est d'ores et déjà

devenu un fournisseur d'aide internationale. Le pays prend l'initiative d'accompagner les pays dans le besoin. L'expérience de Taïwan en matière de développement peut constituer une référence précieuse pour de nombreux pays: son intégration dans le système mondial de prévention des épidémies profitera à davantage de pays, tout en boostant l'efficacité des efforts de l'OMS destinés à la prévention des épidémies.

Couverture sanitaire universelle: Taïwan peut aider

Taïwan a réalisé d'excellents résultats en matière de couverture de santé universelle. Depuis la mise en place de son système de la couverture maladie universelle (CMU) en 1995, chaque citoyen a accès aux soins médicaux nécessaires. Les étrangers qui y étudient, travaillent ou résident légalement ont aussi été inclus dans cette assurance maladie, pour que personne ne soit laissée de côté (Leave No One Behind). Les soins de santé primaires ont également été renforcés, grâce à la mise en œuvre de diverses politiques de santé telles que la vaccination, le dépistage du cancer et la prévention des facteurs de risque.

Urgences sanitaires: Taïwan peut aider

Particulièrement sujette aux catastrophes naturelles, Taïwan a accumulé une expérience riche ainsi qu'une énergie considérable dans les interventions d'urgence en cas de catastrophe, d'où sa capacité de contribuer au Programme de gestion des urgences sanitaires (WHE) de l'OMS et de fournir une assistance médicale d'urgence. Outre les exigences du Règlement sanitaire international (RSI), Taïwan continue de renforcer sa capacité globale de prévention des épidémies sur l'échelle nationale. Il

est même le 8^e pays au monde à mener à bien l'évaluation externe conjointe (JEE) des principales capacités RSI, contribuant ainsi au renforcement du réseau mondial de sécurité pour la prévention et le contrôle des maladies infectieuses.

Formation des formateurs: Taïwan peut aider

Taïwan a mené avec succès la formation de milliers de professionnels de la santé. Servant de base de formation d'importance internationale dans les domaines de la médecine, tels que la cardioversion électrique, la chirurgie réparatrice avancée et la microchirurgie reconstructrice, le pays s'engage à appuyer le renforcement des capacités médicales et le développement durable à l'échelle mondiale, conformément à l'adage « *Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson* ». Taïwan s'emploie également à mettre en œuvre de manière efficace l'Objectif 3 des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies: *Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge*.

En 2018, suite à la survenue de l'épidémie d'Ebola, une décision rapide a été prise par le gouvernement taïwanais de remettre à l'OMS un million de dollars américains destinés à la lutte contre la menace de ce virus. Bien que Taïwan ait été finalement contraint de suspendre ce don en raison d'ingérences politiques, le pays a de nouveau démontré sa volonté inchangée de prendre part à la coopération sanitaire et médicale sur le plan international. Ne reculant devant aucun obstacle politique, le pays continuera à œuvrer pour la reconnaissance de la communauté

internationale. Il poursuivra ses efforts, sur le principe de « professionnalisme, pragmatisme et contribution », pour assister aux conférences techniques, mécanismes et activités liés à la 72^e AMS et à l'OMS, dans le but de voir se réaliser au plus tôt la vision de l'OMS : « La santé est un droit humain fondamental ».